



En raison du crépuscule arrivant plus tôt, le passage à l'heure d'hiver marque un risque accru de cambriolage de votre logis.



Notre chargé de prévention se tient à votre disposition afin de vous faire part de nos conseils et de répondre à toutes vos questions concernant la protection de votre habitation.

Pour vous protéger contre les cambriolages, nous vous rappelons qu'en cas d'absence il faut :

- *renseigner ses voisins,*
- *simuler une présence,*
- *faire vider sa boîte aux lettres,*
- *mettre ses valeurs à l'abri.*

Dans tous les cas, n'hésitez pas à signaler à la police tout comportement ou bruit suspect.